

Conditions générales de vente

Mise à jour : 21 janvier 2022

ARTICLE I : OBJET

Les présentes « conditions générales de vente » visent à définir les relations contractuelles entre :

- le Thérapeute, Céline Héripel exerçant à l'adresse suivante : 34 rue Rouget de Lisle à Saint-Maur-Des-Fossés (94100), immatriculée auprès de l'URSSAF ILE DE France sous le N°883 199 242 00016
- le ou les particulier(s) ou commanditaire(s) et les conditions applicables à toute séance, conseil ou service proposé sur le site www.oralibra.com.

Ces Conditions Générales de Vente prévalent sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par le Thérapeute.

Le Thérapeute se réserve le droit de pouvoir modifier ses Conditions Générales de Vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la prestation.

Tout client reconnaît avoir pris connaissances des présentes Conditions Générales de Vente avant d'effectuer sa réservation. La prise de réservation entraîne l'adhésion du client aux Conditions Générales de Vente et leur acceptation sans exception, ni réserve.

ARTICLE II : DEFINITIONS

Termes employés :

- Thérapeute : désigne Céline Héripel, Conseillère en Naturopathie, Sophrologue et énergéticienne
- Site OraLibra : désigne l'ensemble des sites web et mobile accessibles à l'adresse « <https://www.oralibra.com> » et des applications mobiles et tablettes qui pourront être développées ultérieurement sous le nom d'OraLibra.
- Internaute : toute personne, physique ou morale, de droit privé ou de droit public, accédant au Site OraLibra.
- Utilisateur : toute personne, physique ou morale, de droit privé ou de droit public, inscrite sur le Site OraLibra.
- Client : toute personne physique réservant directement une prestation de service proposée sur le Site OraLibra.
- Commanditaire : toute personne morale ou physique réservant une prestation de service proposée sur le Site OraLibra pour le compte d'un ou plusieurs bénéficiaires
- Demande : contact, informations, ainsi que tout fichier numérique associé, publiés sur le site OraLibra, par mail ou téléphone par un internaute, utilisateur ou client dans le cadre d'une demande de rendez-vous.

ARTICLES III : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES

3.1 Préalable

Le Client déclare et garantit au Thérapeute :

- être majeur et doté de la capacité juridique à conclure le présent Contrat,
- ne pas être affecté, à sa connaissance, de maladies psychiatriques ou, si tel est le cas, être suivi par un médecin titulaire d'un diplôme d'Etat reconnu et inscrit à un tableau de l'ordre des médecins en France.

3.2 Nature et descriptif des prestations

Le présent Contrat constitue un contrat de prestations de services relatives au bien-être, et en ce sens, ce contrat relève du Code de la consommation.

Ces prestations s'inscrivent dans une démarche complémentaire et personnelle de travail sur soi et de développement personnel.

Sur Demande, des séances de sophrologie (individuelles ou en groupe), des consultations en naturopathie (individuelles) ou des soins énergétiques peuvent être proposés.

Les différents types de séances sont décrits sur le site www.oralibra.com dans la partie « Mes prestations ».

Chaque séance peut se dérouler en cabinet, à distance ou en un lieu convenu avec le(s) Commanditaire(s) et adapté aux prestations proposées.

Les séances proposées dans le Site Oralibra sont individuelles et peuvent être effectuées par des enfants, adolescents, adultes.

Pour les séances en groupe, hors stages et ateliers qui seront mentionnés dans le site selon le planning publié en ligne, il convient de contacter le Thérapeute pour que soit établi un devis répondant aux attentes du Client ou du Commanditaire (association, particulier, entreprise, CSE, collectivité...). La demande d'information ou de devis peut être faite grâce à la page « contact » du Site Oralibra, par e-mail à contact@oralibra.com ou par téléphone au 07 49 02 89 98.

Une proposition du Thérapeute sera alors établie en fonction des besoins et attentes du Client ou du Commanditaire et des contraintes et possibilités de chacune des parties. Cette proposition valant devis lui sera adressée dans un délai maximum de 5 jours ouvrés. L'accord sur les prestations proposées et leur mise en œuvre devra parvenir au Thérapeute dans un délai minimum d'une semaine avant le début de la prestation.

La prestation pour individuel ou groupe débute au moment de la prise en charge du ou des Clients ou bénéficiaires au cabinet du Thérapeute, chez le Client, sur le lieu de l'association, du CSE, de la collectivité et à l'heure du rendez-vous convenu mutuellement.

ARTICLE IV : TARIFS

Les prix des prestations proposées sur le site www.oralibra.com sont des prix TTC (TVA non applicable art. 293 B du CGI).

Le Thérapeute se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant sur le site www.oralibra.com le jour de l'achat sera le seul applicable au Client. La prestation sera donc facturée sur la base du tarif en vigueur au moment de la prise de rendez-vous.

ARTICLE V : MODALITES DE PAIEMENT

Pour les séances individuelles au cabinet et à domicile, le paiement s'effectue à l'issue de la prestation pour le ou les Client(s).

Un délai d'un mois est accordé aux séances de groupe organisées en collaboration avec le(s) Commanditaires(s) (association, particulier, entreprise, CSE, collectivité...).

Les séances peuvent être réglées en espèce, par virement, via Paypal, en chèque libellé à l'ordre de Céline Héripel ou par carte bancaire.

Pour les séances à distance, les paiements s'effectueront par carte bancaire, virement ou paypal au maximum 24h avant la séance.

Une facture sera établie pour chaque prestation et sera fournie au(x) Client(s) ou au(x) Commanditaire(s) sur demande.

ARTICLE VI : PRISE DE RENDEZ-VOUS

6.1 Conditions générales

Les prises de rendez-vous se font auprès du Thérapeute :

- grâce à la page « contact » du Site Oralibra,
- par mail à Contact@oralibra.com
- par téléphone au 07 49 02 89 98.

Toute prise de rendez-vous suppose l'adhésion aux présentes Conditions Générales de Vente, sans exception, ni réserve.

La prise de rendez-vous entraîne en conséquence l'acceptation des présentes conditions générales de vente. Le Client ou Commanditaire reconnaît en avoir parfaite connaissance et renoncer à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions. L'ensemble des données fournies et la confirmation de la prestation vaudront preuve de la transaction.

6.2 Annulation et remboursement

Les rendez-vous peuvent être annulés par le client au plus tard 24h avant la séance initialement prévue.

Si un paiement par carte avait été effectué en amont, il sera alors remboursé et la somme correspondante sera disponible dans les 5 à 10 jours directement sur le compte bancaire préalablement débité.

La non-annulation de rendez-vous sous 24h avant la date de la séance, vaudra acceptation du paiement intégral de la séance.

Le Client s'engage à effectuer le paiement de la séance dans les conditions prévues.

En outre, aucun remboursement ne sera possible après que la séance ait été donnée.

ARTICLE VII : RESPONSABILITE

7.1 Obligations du Thérapeute

Le Thérapeute s'engage à respecter les différentes chartes, les codes de déontologie et la norme Afnor figurant dans le Site Oralibra et consultables par tout Internaute.

Les prestations proposées sont conformes à la législation française en vigueur.

7.2 Limite de responsabilité

Le Thérapeute n'établit pas de diagnostic et de prescription. Les prestations proposées ne peuvent, en aucun cas, remplacer des soins médicaux car les thérapies proposées ne se substituent pas à la médecine allopathique mais la complètent.

Chaque Client est l'acteur de son cheminement. Le Thérapeute a donc pour mission d'accompagner le Client qui souhaite s'investir et se responsabiliser pour devenir acteur de sa qualité de vie, de sa vitalité et donc de son bien-être global. Pour cela, il met tout en œuvre pour l'accompagner au mieux dans sa démarche en lui fournissant conseils et supports adaptés.

L'utilisation des informations et supports disponibles sur le site www.oralibra.com ou remis après chaque prestation se fait sous l'entière responsabilité du Client qui assume la totalité des conséquences pouvant en découler.

- Le Thérapeute ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout dommage de quelque nature qu'il soit résultant de l'interprétation ou de l'utilisation de ces informations et supports.
- Le Client est seul responsable des choix qu'il fait et des informations qu'il donne au Thérapeute. Aussi, la responsabilité du Thérapeute ne saurait être engagée en cas de mauvaise information donnée par le Client ou d'absence d'information.
- Le Thérapeute n'est pas soumis à une obligation de résultats.

7.3 Assurance professionnelle

L'activité du Thérapeute est couverte par une assurance Responsabilité Civile Professionnelle à jour.

ARTICLE VIII : DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de la réalisation des prestations de services prévues au présent Contrat, le Thérapeute a accès à des données à caractère personnel du Client.

La politique de traitement des données à caractère personnel est disponible sur le site internet www.oralibra.com, dans les Conditions Générales d'Utilisation.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance de cette politique de traitement des données à caractère personnel au plus tard lors de la conclusion du présent Contrat et en accepter les termes sans réserve.

Les Parties reconnaissent le caractère confidentiel de toutes informations et données échangées entre elles pour l'exécution du Contrat et s'engagent à les conserver confidentielles.

Toutes les informations confidentielles communiquées par le Client au Thérapeute ne seront utilisées que pour les besoins du Contrat. La présente clause demeure applicable pendant une durée de cinq ans (5 ans) après la fin du Contrat.

ARTICLE IX : DROIT APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPETENTES

10.1 Droit applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises à l'application du droit français.

10.2 Médiation

En application des articles L 611-1 et suivants du Code de la consommation, le Client a le droit de recourir gratuitement (sauf éventuels frais d'avocat et d'expertise) à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige l'opposant au Thérapeute.

Le Thérapeute adhère au service du médiateur dont les coordonnées sont les suivantes :

CNPM – MEDIATION DE LA CONSOMMATION.

Le service du médiateur peut être saisi pour tout litige de consommation dont le règlement après une démarche préalable écrite du Client auprès du Thérapeute n'aurait pas abouti,

En cas de litige non résolu entre les parties, toute réclamation est à déposer sur le <https://www.cnpm-mediation-consommation.eu/demande-de-mediation.php> ou par voie postale en écrivant à CNPM – MEDIATION – CONSOMMATION – 27 avenue de la libération – 42400 Saint-Chamond

10.3 Langues des présentes Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées exclusivement en français.

Table des matières

Conditions générales de vente	- 1 -
ARTICLE I : OBJET	- 1 -
ARTICLE II : DEFINITIONS.....	- 1 -
ARTICLES III : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES	- 2 -
3.1 Préalable.....	- 2 -
3.2 Nature et descriptif des prestations.....	- 2 -
ARTICLE IV : TARIFS	- 2 -
ARTICLE V : MODALITES DE PAIEMENT	- 3 -
ARTICLE VI : PRISE DE RENDEZ-VOUS.....	- 3 -
6.1 Conditions générales	- 3 -
6.2 Annulation et remboursement	- 3 -
ARTICLE VII : RESPONSABILITE	- 4 -
7.1 Obligations du Thérapeute.....	- 4 -
7.2 Limite de responsabilité.....	- 4 -
7.3 Assurance professionnelle.....	- 4 -
ARTICLE VIII : DONNEES PERSONNELLES	- 4 -
ARTICLE IX : DROIT APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPETENTES	- 5 -
10.1 Droit applicable	- 5 -
10.2 Médiation	- 5 -
10.3 Langues des présentes Conditions Générales de Vente.....	- 5 -